



*Depuis une semaine, l'Université a la fièvre. Tout ce que la France compte de professeurs de faculté, de maîtres de conférence, d'assistants, voire d'agrégés ou d'étudiants, ne discute que d'une chose: des réformes proposées à Caen par un groupe de scientifiques, animé par le professeur Lichnerowicz. Certains n'hésitent pas à parler de révolution. Même s'il heurte les prudents ou les réalistes, le mot n'est pas trop fort pour définir l'ampleur des bouleversements souhaités.*

*Il y a exactement dix ans, le premier colloque de Caen avait semé des graines qui, depuis, ont germé. Mais l'inadaptation du système universitaire français aux exigences de notre époque n'a fait que croître. Des structures périmées paralysent à la fois l'enseignement supérieur d'un nombre croissant d'étudiants, la formation nécessaire des élites et les inéluctables exigences de la recherche. Les différentes facultés, de Lettres, de Droit, de Médecine ou de Sciences, se sont sclérosées sur des « chasses gardées ». De véritables « féodalités » se sont créées.*

*Il devient nécessaire de « décloisonner » les facultés comme les grandes écoles. Il devient nécessaire de bâtir de nouvelles universités à l'échelle humaine. Des universités qui ne soient plus de pures machines à fabriquer des professeurs, mais qui débouchent sur l'ensemble des activités de la cité, sur la vie. Pourquoi? Comment? Est-ce possible? Ce sont ces questions que nous avons posées cette semaine au professeur Jacques Monod, prix Nobel de médecine 1965, au professeur Laurent Schwartz et au professeur Raymond Aron. Un large débat est ouvert. Il concerne à la fois les enseignants et les étudiants. Les choix qui seront faits détermineront dans un avenir proche le niveau culturel et scientifique de la France.*

CLAUDE KRIEF

JACQUES MONOD: « Nos examens n'ouvrent rien, ils ferment quelque chose. »

LAURENT SCHWARTZ : « Il faut abattre les cloisons entre les facultés, le C.N.R.S. et les grandes écoles. »

RAYMOND ARON: « Il y a plus urgent que les projets grandioses. »

• Le colloque de Caen a mis en cause l'organisation actuelle de l'enseignement supérieur. Pourquoi ?

JACQUES MONOD. — Les universitaires, et notamment les scientifiques, ont depuis longtemps conscience que le système d'enseignement supérieur français est totalement inadapté aux tâches qui sont les siennes. Qu'il s'agisse de la structure des facultés, des rapports entre facultés et grandes écoles, des nécessités de la recherche ou d'une formation moderne des étudiants, des réformes très profondes s'imposent.



JACQUES MONOD  
56 ans. Professeur à la faculté des Sciences (chaire de biologie cellulaire). Chef de service à l'institut Pasteur. Prix Nobel de médecine 1965.

L'augmentation massive des étudiants, qui est en soi une chose souhaitable, a révélé des carences beaucoup plus anciennes. Je vais faire, une fois de plus, de « l'antinapoléonisme ». Peu après la révolution, on a rayé d'un trait de plume les anciennes universités. Elles avaient du reste perdu toute importance du fait de leur soumission totale à l'Eglise, ce qui avait conduit à la création d'organismes indépendants comme le Collège de France, par exemple.

Les anciennes universités disparues, une double organisation a été mise en place. D'une part les grandes écoles, destinées à former

ingénieurs et techniciens de différents ordres. Elles sont isolées, cloisonnées. Certaines d'entre elles ne dépendent même pas de l'Education nationale, comme l'Ecole polytechnique. D'autre part les facultés, dont le rôle officiel était de former des professeurs de l'enseignement secondaire...

LAURENT SCHWARTZ. — Et quelques professeurs de l'enseignement supérieur...

J. M. — On a un peu plus tard réintroduit le terme d'« université », mais par un abus de langage, de manière tout à fait artificielle. Il est faux de dire que les universités françaises sont inadaptées. Nous n'avons pas à proprement parler d'universités !

• Que voulez vous dire par là ?

J. M. — Historiquement, l'Université est un corps de professeurs et d'étudiants qui dispensent ou reçoivent un enseignement portant sur la plupart des disciplines, sinon toutes. Cet ensemble groupe quelques milliers de personnes. Il a une large autonomie, une certaine capacité d'autogestion. Aux Etats-Unis l'enseignement, la recherche fondamentale et une grande partie de la recherche technologique se font dans des universités de ce type dont nous n'avons pas d'exemple en France.

L. S. — Notre lot, c'est l'uniformité de règlement, la rigidité administrative, le cloisonnement et, finalement, la fiction de l'égalité entre toutes les facultés.

J. M. — Oui. Il n'y a, par exemple, aucun rapport entre la faculté des Sciences de Paris et la faculté des Sciences de... telle ou telle autre ville. Néanmoins, toutes

sont tenues de faire rigoureusement le même enseignement. Ce qui est purement illusoire. Les programmes sont interprétés par les professeurs. Les compétences ne sont pas fatalement les mêmes. Une telle uniformité est à la fois trompeuse et dangereuse.

• Que préconisez-vous ?

J. M. — Les facultés ont une double fonction, qui leur est maintenant reconnue : enseignement supérieur d'une part, recherche de l'autre. Nous avons proposé, à Caen, que cette double vocation soit facilitée par des structures adaptées à notre époque, c'est-à-dire ouvertes et souples. On aurait d'un côté des départements d'enseignement, d'un autre des instituts de recherche, les uns et les autres collégiaux.

Cela suppose la suppression du système des chaires. Pourquoi? Dans le bon vieux temps, il y avait, en gros, un professeur par discipline et par certificat. Ce professeur titulaire avait adjoint à sa chaire trois ou quatre maîtres de conférence. Cela donnait une certaine puissance au professeur titulaire. Mais il était directement responsable. L'organisation était rigide mais logique.

L'accroissement du nombre des étudiants, des programmes et des disciplines a changé tout cela. Nous assistons à un double phénomène : atomisation des responsabilités et instauration de véritables féodalités. Cela est fatal du fait de la multiplication des maîtres de conférence, des assistants et même des chaires. Je crois, de ce fait, que le système des chaires est dépassé, qu'il est devenu nocif.

La cohérence des différents cours, indispensable à l'efficacité de l'enseignement, n'est pas toujours assurée. Les crédits d'enseignement, comme de recherche, sont distribués

chaire par chaire, maître de conférence par maître de conférence, ce qui est absurde. Une telle atomisation ne permet de conduire ni une politique d'enseignement ni une politique de recherche.

Dans toutes les universités étrangères modernes, le noyau vivant d'enseignement, le noyau de base, c'est le département. Il regroupe professeurs et collaborateurs chargés d'un certain secteur. Les modes de direction peuvent varier. Aux Etats-Unis, il est courant que le département élise son président, renouvelable selon certains cycles. La formule est collégiale et souple. Ce système me semble indispensable si l'on veut assurer une véritable cohérence de l'enseignement et démanteler les féodalités, peu accusées dans les facultés des Sciences, il est vrai, mais redoutables dans les facultés de Médecine.

Les instituts de recherche, également collégiaux, devraient pouvoir regrouper, sans cloisonnement, autour d'un programme, divers professeurs. Un chimiste, par exemple, devrait logiquement appartenir à un département de chimie. Mais s'il s'intéresse à certains aspects biologiques de la chimie, il doit pouvoir s'associer avec des biologistes ou des biochimistes et vice versa.

Dernière précision sur ce point : il faut que la présidence d'un département d'enseignement soit exclusive de la direction d'un institut de recherche et réciproquement. C'est ce cumul qui crée les féodalités inexpugnables et néfastes, particulièrement en médecine. Des structures plus souples rendraient possibles une vraie politique financière, une politique de crédits, tant pour l'enseignement que pour la recherche. Il y aurait responsabilité réelle.

L. S. — En ce domaine également, une close d'autonomie serait indispensable. L'absurdité du système actuel fait que des contrôles, centime par centime, s'exercent avant chaque dépense. Sans doute est-il nécessaire que les grands investissements fassent l'objet d'autorisations préalables ; sans doute aussi le contrôle a posteriori est-il nécessaire. Mais qu'on nous libère de ce carcan qui fait que le paiement

d'une conférence est soumis à autorisation.

J. M. — Une certaine autonomie est également nécessaire en matière de programmes. Ni Laurent Schwartz ni moi n'avons la possibilité de décider qu'il serait bon de créer tel enseignement, avec un certain programme, et de donner aux étudiants qui auraient suivi cet enseignement tel certificat particulier. Le conseil de faculté n'a pas non plus un tel droit. Pratiquement, nous prenons souvent des décisions de ce genre, mais elles ne sont pas légales.

L. S. — Il faut que la décision soit prise au niveau ministériel, même pour des détails de programme.

J. M. — Et dans ce cas toutes les facultés de France, automatiquement, doivent ou peuvent s'aligner, ce qui est absurde.

En gros nous sommes surcontrôlés et sous-administrés. Avec dix fois plus d'étudiants qu'il y a un siècle, la structure administrative de la faculté des Sciences n'a pas changé. Nous avons toujours un doyen et deux assesseurs, un secrétaire général. Vous connaissez l'exemple célèbre : depuis cinquante ans, on n'a pas encore trouvé le moyen de donner officiellement une secrétaire à un professeur titulaire

L. S. — Cela paraît insensé et il y a cinquante exemples de ce genre.

J. M. — La création de départements d'enseignement permettrait précisément de remodeler dans le sens de l'efficacité la structure administrative actuelle, à la fois lourde et insuffisante.

• Au fond vous préconisez la création de petites universités — petites par le nombre d'étudiants s'entend — qui aient une unité organique et en quelque sorte une personnalité. Pensez-vous en particulier au recrutement des professeurs ?

L. S. — Le choix des enseignants est actuellement national et la France est le seul pays, ou presque, qui ait un tel régime. Le comité consultatif

national a plus d'importance que les facultés pour décider des titulaires de chaire. Cela permet, du reste, de manière positive, de ranimer certaines facultés de province. Mais pour des promotions d'assistant et de maître-assistant, cela devient absurde. Nous souhaitons que les universités aient le plus possible d'autonomie, qu'elles soient concurrentielles et compétitives. Cela soulève beaucoup d'objections. Mais vous savez que les universités sont concurrentielles aux Etats-Unis.



LAURENT SCHWARTZ

51 ans. Professeur de mathématiques à la faculté des Sciences de Paris. Professeur à l'Ecole polytechnique.

J. M. — Comme elles le sont en Allemagne, en Angleterre...

L. S. — Elles le sont de manière féroce aux Etats-Unis. Il ne s'agit pas d'en arriver là. Personne ne souhaite que les facultés puissent payer les professeurs à leur guise. Mais divers modes de recrutement, plus ouverts, la création de certaines équipes spécialisées dans telle ou telle discipline, bref diverses méthodes peuvent introduire à la fois concurrence et différenciation. Toutes les universités ne seront pas faites sur le même schéma.

• Autrement dit, la renommée de certains professeurs ou le rayonnement des futurs instituts de recherche pourront jouer. Comment concevez-vous ces instituts ?

J. M. — Je n'ai pas de réponse toute faite, de formule magique. Dans toutes les disciplines expérimentales, la logistique, c'est-à-dire l'équipement, l'appareillage, les moyens, devient de plus en plus lourde, de plus en plus chère. Un regroupement est indispensable. Il devient impossible pour un physicien, de plus en plus difficile pour un chimiste ou un biologiste d'organiser un petit groupe

de recherche de quelques personnes. Des raisons d'efficacité et d'économie commandent donc de doter de moyens communs des recherches du même ordre.

De tels ensembles ne doivent pas devenir autocratiques mais il convient qu'ils disposent du maximum d'indépendance. Il ne doit pas non plus y avoir de grand directeur qui télécommande l'ensemble derrière un bureau. La bonne solution me paraît être une fédération de petites unités. Dans l'ordre de mes disciplines il s'agirait, par exemple, d'une centaine de chercheurs organisés en unités d'une dizaine de personnes chacune.

• N'entrerez-vous pas en concurrence avec le C.N.R.S. dont l'existence a été passée sous silence à Caen ?

J. M. — Si nous n'en avons pas parlé, c'est sans doute parce qu'il fonctionne mieux que l'Université. De toute façon, les réformes que nous proposons ne peuvent affecter le C.N.R.S. que de manière positive. Comment ? Par le décloisonnement. Pendant très longtemps, dans les disciplines expérimentales, la fixité et l'immobilisme des facultés ont fait que nombre de disciplines neuves sont nées en dehors de l'Université. Quand j'ai passé ma thèse, le rapporteur m'a dit : « Ecoutez, mon cher ami, vous avez passé une excellente thèse mais, bien sûr, il faudra quitter l'Université parce que vos travaux ne sont pas matière d'enseignement. Il faut chercher ailleurs. » Ce que j'ai fait d'ailleurs, pour rentrer à l'Université vingt ans plus tard.

• Vous pensez donc à un va-et-vient entre Université et C.N.R.S. ?

J. M. — Ce que tout le monde souhaite, c'est que les cadres deviennent parallèles, équivalents, que le passage de l'un à l'autre puisse s'effectuer aisément et peut-être même plusieurs fois dans la carrière d'un même homme.

L. S. — Il n'y a pas de raison pour que quelqu'un soit toute sa vie à la faculté ou au C.N.R.S. Tous gagneraient au changement. C.N.R.S., facultés, grandes écoles, tous ces cadres de formation ou de

recherché doivent se décloisonner et s'ouvrir les uns sur les autres. Nous voulons ouvrir toutes les portes et toutes les fenêtres.

• Et les étudiants? Certains vous ont reproché d'être hostiles à l'enseignement de masse.

L. S. — Rien n'est plus faux. L'augmentation des effectifs, plus encore l'éducation permanente par le recyclage et la promotion nous paraissent essentielles au développement du pays. Ce qui nous rend inquiets c'est l'inadaptation de nos structures à ces tâches indispensables. C'est la raison essentielle du colloque de Caen.

Cela dit, il faut constater que le système français des examens est mauvais. Contrairement à ce qui se passe dans les pays anglo-saxons, en particulier, nos examens ne sont jamais ou rarement la sanction du travail effectué dans l'année écoulée. Ils sont la promesse d'un passage automatique à un stade ultérieur. Si vous préférez, tous les examens sont la clef d'un nouveau cycle. Le baccalauréat n'est pas la sanction d'un bon enseignement secondaire. Il confère le droit d'entrer à l'Université. De ce fait, tous nos examens sont éliminatoires.

J. M. — Ils ne sont qu'éliminatoires. Dans leur majorité, ils n'ouvrent rien, ils ferment quelque chose. De plus nous avons toujours eu trop tendance à structurer l'enseignement pour lui-même, au lieu de le définir de telle manière qu'il débouche directement sur la vie active.

L. S. — Je prendrai un exemple qui illustre les deux remarques. Aux Etats-Unis, il y a chaque année cinq cents thèses de mathématiques environ. Nous n'en recevons, en France, qu'une douzaine ou une quinzaine par an. Pourquoi? Parce qu'aux Etats-Unis le doctorat ne donne aucun droit universitaire, les facultés ne recrutant qu'après le niveau du doctorat. Tandis qu'en France, une thèse « reçue » signifie presque sûrement que le docteur va devenir maître de conférence, puis professeur titulaire. D'où notre sévérité. Alors qu'un nombre supérieur d'étudiants mériteraient un

titre de docteur débouchant sur la vie civile, si l'on peut dire.

J. M. — C'est vrai dès la fin du premier cycle, en faculté. Recevoir un garçon, c'est l'encourager, implicitement, à poursuivre jusqu'au doctorat. Tout se passe comme si l'Université était une machine à fabriquer des professeurs... et rien d'autre sinon par raccroc. Tout se passe comme si la vie tout court n'existait pas. Il suffit de discuter avec l'un quelconque de nos étudiants pour constater qu'il n'a aucune idée des professions qui s'ouvriraient à lui.

• Vous préconisez une disjonction entre les études faites et le droit automatique de poursuivre dans le cycle suivant ?

J. M. — Cela devrait se passer de cette manière pour le baccalauréat, pour l'examen de premier cycle et l'examen de maîtrise.

L. S. — Je crois qu'il y a accession des masses à l'éducation comme il y a accession à la santé. Il faut des dizaines de milliers de médecins. Mais combien d'entre eux sont capables d'effectuer les opérations les plus graves, les plus délicates ? Fatalement un nombre réduit. Va-t-on leur confier le soin des malades de tel ou tel quartier ? Sûrement pas. Il faut partout les meilleurs médecins possible, mais également une sélection des cas.

L'enseignement supérieur est dans une situation analogue. Il est impossible, à moins d'une gigantesque hypocrisie, de prendre en main, de manière indifférenciée, 700 000 étudiants. Nous cumulons actuellement les concours féroces des grandes écoles et la fausse égalité de 700 000 étudiants indifférenciés. Nous cumulons une sélection inhumaine et l'absence de discernement. C'est un non-sens.

Comment cela se passe-t-il en U.R.S.S.? Aux Etats-Unis ? En Russie, la sélection à l'entrée de l'Université est très sévère. En moyenne, un candidat sur dix. Au Japon, c'est pis encore. En Amérique, il y a également sélection, en fonction des niveaux des différentes universités. J'ai vu de près, à New York, pendant un an, comment cela se passait. A l'université de New

York, les étudiants sont non seulement sélectionnés mais il y a pour telle discipline déterminée plusieurs sections d'enseignements différents, de qualité différente. Il y avait, par exemple, en théorie des fonctions analytiques, une section dite « avec honneurs » confiée à un professeur de très grande classe. Il « fonçait », car sa section était composée des étudiants les plus doués et les plus passionnés. D'autres sections étaient dirigées par des mathématiciens de grande réputation, d'autres par des chercheurs moyens, voire médiocres, mais ayant des qualités pédagogiques.

J. M. — Cela me semble raisonnable. Les étudiants désireux de devenir des mathématiciens professionnels s'orientaient sur la section « dure ». Ceux qui se destinaient à la physique ou qui avaient besoin de cet enseignement comme moyen et non comme fin choisissaient des sections plus faciles.

L. S. — Chaque étudiant devrait pouvoir de même choisir en France diverses sections. Mais notre système actuel va au rebours de ces possibilités. On dit purement et simplement : « Il y a six propédeutiques à assurer » et on partage les étudiants par ordre alphabétique !

J. M. — Ce fait est aggravé par le sous-encadrement des étudiants français. La comparaison avec l'enseignement supérieur étranger est terrifiante.

Aux Etats-Unis, par exemple, on compte dans les facultés de Médecine un «cadre», professeur ou assistant ou personne qualifiée, pour un étudiant ! Suivant les disciplines, les étudiants américains disposent de quatre à dix fois plus de professeurs que les étudiants français.

L. S. — A l'université de New York, dans les sections dont je parlais tout à l'heure, on comptait de vingt à soixante étudiants au maximum par classe.

J. M. — Rendez-vous compte qu'un étudiant américain qui a été collé à un examen a le droit, et cela paraît tout naturel, d'aller voir le professeur ou les professeurs qui l'ont collé. Il restera deux heures avec eux

et ils lui expliqueront la raison de leur décision!

L. S. — Par combien faut-il multiplier le nombre des enseignants français pour rendre la chose possible ? On n'en est pas là. Mais sans les réformes que nous préconisons, l'anonymat et l'abandon de fait d'un nombre considérable d'étudiants ne pourront que s'aggraver.

• Croyez-vous que les nouvelles structures que vous proposez puissent convenir aux autres facultés ?

J. M. — C'est le problème de fond. A partir du moment où l'unité fondamentale de l'enseignement supérieur deviendra le département et l'institut de recherche, nous espérons que le cloisonnement entre les facultés tendra à disparaître.

Il y a par exemple une chose absurde et scandaleuse, dénoncée depuis des années. La France est le seul pays au monde où un docteur ès sciences ne puisse pas devenir professeur à la faculté de Médecine et réciproquement. Ce qui a contribué à éloigner la médecine française de certaines disciplines fondamentales, comme le regrettent en premier lieu les médecins eux-mêmes. Ce n'est qu'un exemple de décloisonnement souhaitable. On peut concevoir aussi de grouper dans un seul institut de recherche des géologues enseignant en faculté des Sciences et des géographes enseignant en faculté des Lettres. Ou encore, le même département universitaire pourrait grouper des biochimistes enseignant en faculté des Sciences et ceux qui enseignent en faculté de Médecine. Les disciplines des sciences humaines ont de plus en plus recours aux moyens mathématiques. On pourrait multiplier les exemples qui montreraient des convergences de préoccupations, des complémentarités de moyens indispensables, tant dans l'enseignement que dans la recherche.

• Mais concrètement ?

J. M. — Je souhaite que le problème redoutable posé par cette immense faculté des Sciences que l'on bâtit quai Saint-Bernard à Paris, à l'emplacement de la fameuse halle

aux vins, soit revu. Avec ses 18 000 étudiants prévus...

L. S. — 25 000!

J. M. — ...25 000, elle sera monstrueuse. Ne devrait-elle pas devenir plutôt une université-test avec la création d'un certain nombre de départements non scientifiques » qui, temporairement, pourraient continuer à dépendre de leur faculté propre ? Voilà ce que je souhaite, il est vrai, nombre de laboratoires déterminés, ce qui rend difficile la réalisation de votre souhait.

L. S. — Le quai Saint-Bernard a été conçu pour regrouper un certain nombre de laboratoires déterminés, ce qui rend difficile la réalisation de votre souhait.

J. M. — On n'en a pas encore bâti le quart

• Raymond Aron redoute en substance qu'à rêver de structures trop idéales on n'offre finalement qu'un alibi au conservatisme. Qu'en pensez-vous ?

J. M. — Tout à fait d'accord. C'est vrai qu'à rêver d'une Université avec un grand U », et à décider de ne rien faire, sinon cela, on risque de ne rien faire du tout. Mais ce n'est pas le cas. La création des départements peut se faire très rapidement. Elle ne demande aucune modification juridique ou administrative, tout en préparant la suite. La réforme interne des facultés et la création de départements interfacultés, tout cela est très rapidement possible. Il suffit de le vouloir.

L. S. — Beaucoup de départements fonctionnent déjà, notamment en mathématiques.

• C'est exclure la création d'une université-pilote ?

J. M. — Non. Mais la décision revient au ministre. On aurait pu le faire à Nice, où l'on crée une faculté toute neuve. On ne l'a pas fait ! Je souhaite qu'une université expérimentale voie le jour. Mais c'est tellement contraire à nos habitudes, cela suscite tant d'oppositions, de jalousies.

L. S. — Il faudra, de toute manière, beaucoup d'universités, vous savez. Il y a aux Etats-Unis, citait-on l'autre jour, 1 080 universités et 200 centres de recherche importants. En France, avec 700 000 étudiants, si l'on admet le chiffre moyen de 10 000 étudiants par université, le calcul est vite fait.

J. M. — Soixante-dix universités, dont quinze dans la région parisienne ! A condition d'être raisonnable.

L. S. — Toutes ne pourront pas être des centres de recherche. En mathématiques, vingt centres c'est déjà trop. On peut en prévoir huit à dix où seraient concentrés des groupes de mathématiciens importants.

J. M. — Vous pourriez avoir huit ou dix universités avec de vraies mathématiques, d'autres avec de la vraie biochimie et ainsi de suite. Il serait bon de donner à ces universités au moins un centre d'excellence.

L. S. — Oui, mais un département isolé dans une université pourra en souffrir.

• De toute manière pour le moment l'inégalité existe. N'est-ce pas une fiction de croire que la valeur de l'enseignement ou des diplômes distribués dans toute la France a partout la même valeur ?

J. M. — Il est des facultés françaises, que je ne citerai pas, où les sciences physiques sont d'un très haut niveau et la biologie inexistante. C'est parfaitement légitime et même souhaitable.

L. S. — Surtout si cela se savait ! En fait, il faut que professeurs et étudiants puissent se recruter mutuellement suivant leurs aptitudes. On ne pourra pas mettre un grand violoniste, un virtuose dans les toutes petites classes de solfège, on ne pourra pas impunément distribuer par ordre alphabétique, aveuglement, des étudiants non sélectionnés. Différenciation et compétition des universités, différenciation des étudiants, il faudra en arriver là. Ce dont j'ai le plus peur, c'est que les innovations soient « napoléonisées », c'est-à-dire qu'on leur donne un cadre

rigide, le même dans toute la France. N'oublions pas que nous légiférons toujours, en France, au moins pour cinquante ans !

J. M. — C'est ce que j'appelle du « cartésianisme dérisoire ». Il y a là un danger. Mais pour le moment nous avons encore à faire aboutir ces réformes nécessaires

• Que pensez-vous des propositions avancées par le dernier colloque de Caen ?

RAYMOND ARON. — Je suis, dans l'ensemble, en sympathie avec le groupe Lichnerowicz, que je connais depuis longtemps. Je partage les grandes orientations de la réforme.



RAYMOND ARON  
61 ans. Professeur à la faculté des Lettres de Paris (chaire de sociologie). Membre de l'institut. Professeur à l'institut d'Etudes politiques et à l'Ecole nationale d'Administration.

Cela dit, je ne suis pas sans inquiétude sur les effets pratiques d'un colloque de cet ordre, parce qu'on a eu tendance à traiter de toutes les universités, de toutes les facultés, de tous les problèmes. Ma première remarque, d'ordre général, sur ce colloque, c'est qu'on a mis l'accent sur un certain nombre de réformes qui peuvent être faites d'un trait de plume - et que j'accepterais volontiers - mais dont l'efficacité me paraît limitée au moins dans les disciplines que je connais, et qu'on a présenté, d'autre part, un plan complet de réorganisation de tout le système universitaire français. Si l'on pouvait avoir demain matin ce système, je le préférerais au système actuel, mais on ne nous dit absolument pas comment on va aller d'ici à là, c'est-à-dire du système actuel au système complètement différent.

Ces remarques générales étant faites, parlons des chaires.

Il est possible que, dans les facultés des Sciences, le problème des chaires, opposé à celui des départements, soit un problème de première importance. En principe, je suis cent pour cent d'accord avec la suppression des chaires. J'ai fait des expériences pénibles de l'impossibilité d'organiser un enseignement lorsque le titulaire d'une chaire est déraisonnable, et j'ai écrit plusieurs fois, le critiquant, que le système français était une combinaison de centralisation administrative et financière, et d'anarchie intellectuelle totale. Cela vient de ce que le professeur, dans sa chaire, est maître après Dieu ; il a un supérieur, le ministre de l'Education nationale, mais le ministre est tellement loin que le professeur est libre de faire n'importe quoi.

Donc, pour la création des départements, je suis cent pour cent d'accord.

Mais, dans une très large mesure, c'est une affaire de moeurs, car il ne suffit pas de dire : il y aura dorénavant des départements, les professeurs ne seront plus propriétaires de leur chaire. Si demain on fait cela à la faculté des Lettres, absolument rien ne sera changé. Si vous prenez le plus vieux, c'est-à-dire, mettons, dans ma discipline, moi, et que vous me dites : « Vous allez commander aux autres », ou bien je les convaincrs, ou bien il ne se passera rien du tout. On n'imagine pas, en effet, que je pourrais aller trouver le doyen pour lui dire : « M. X... est déraisonnable », ou « M. X... ne travaille pas ». Si l'on parle, d'autre part, de nommer les professeurs sur travaux et non plus sur titres, on revient toujours au même problème : qui va nommer ?

Je suis personnellement très hostile au système actuel, en particulier à ce qu'on appelle les campagnes électorales. Je trouve parfaitement indécent de faire faire une centaine de visites aux candidats à la Sorbonne. Personnellement, je refuse de recevoir ces visites. Je trouve qu'il devrait y avoir, dans les facultés des Lettres, des commissions électorales composées d'une demi-douzaine de personnes qui feraient des rapports.

Mais, je le répète, c'est largement une question de moeurs. Car la commission électorale fera un

rapport exactement comme la discipline ou le département font aujourd'hui un rapport, et puis l'assemblée de la faculté votera et élira quelqu'un sans le connaître. Aujourd'hui, à la faculté des Lettres, à la Sorbonne, les élections sont déterminées par des électeurs dont moins de 10 % connaissent les travaux des candidats !

• Et la propriété de la chaire ?

R. A. — Je ne sais pas très bien ce que signifie la propriété de la chaire.

Il n'y a aucune discipline où il y ait une seule chaire. Lorsque vous avez nommé un professeur à une chaire, vous ne le chasserez pas sous prétexte que les travaux qu'il fait après sa nomination sont mauvais. Je n'ai vu faire cela dans aucune université du monde, ni aux Etats-Unis, ni en Allemagne, ni en Angleterre, ni en France.

Le problème - surtout, je crois, dans les facultés des Sciences - c'est que le titulaire d'une chaire est en même temps, en principe, le directeur d'un laboratoire. Et il arrive très souvent - me disent mes collègues - qu'il exerce une influence exagérée, soit sur l'orientation des travaux des jeunes, soit sur les nominations dans la même discipline.

Mais je voudrais bien savoir quels sont les gens, dans les facultés des Lettres, qui exercent une telle influence ?

Je connais, bien sûr, un certain nombre de patrons abusifs qui imposent des sujets de thèse, mais je connais surtout des candidats qui ont la faiblesse de croire que leur carrière dépend des gens en place. Quand, aujourd'hui, on vient me voir, je fais observer à ces candidats au doctorat que, selon toute probabilité, je ne serai plus à la Sorbonne quand ils auront fini leur thèse, si bien qu'ils pourraient s'offrir le luxe du non-conformisme et de la révolte, non ?

• En somme vous pensez qu'en ce qui concerne les lettres le système défini à Caen est déjà en place ?

R. A. — Non, le système défini à Caen veut aller beaucoup plus loin. On a proposé qu'il n'y ait plus de facultés séparées, mais des universités homogènes ; donc que les facultés disparaissent et que

l'université soit la véritable unité. On a demandé d'autre part que les universités soient d'un modèle différent.

Dans l'abstrait, je suis d'accord sur tout cela. Je pense en effet qu'il serait préférable que les facultés aient beaucoup moins d'existence, les départements davantage, et les universités davantage encore. La structure qu'on appelle aujourd'hui « facultaire » est la pire, et je pense que le département, d'une part, l'Université, d'autre part, sont deux organismes plus importants, ou qui devraient être plus importants, que la faculté.

• Avec des spécialisations différentes ?

R. A. — Avec, éventuellement, des spécialisations différentes. Mais je ne vois pas comment on peut partir de la structure actuelle pour arriver dans un délai raisonnable à la structure réclamée à Caen. Cela me paraît impossible avec les ressources matérielles et humaines dont on dispose, aussi longtemps qu'on ne prendra pas un certain nombre de mesures beaucoup plus élémentaires, beaucoup plus simples.

• Il semble qu'on ait finalement préconisé à Caen le maintien des structures actuelles - avec le secret espoir, peut-être qu'elles dépériront - et la mise en place, ailleurs, de nouvelles structures...

R. A. — On n'y réussira pas ! Dans l'état actuel des choses, on a fort peu de moyens pour créer de nouvelles universités. Pensez qu'on a déjà du mal à pourvoir toutes les chaires créées dans les universités. L'idée qu'on puisse laisser « dépérir » les universités actuelles et créer des universités nouvelles me paraît un exemple typique de l'esprit utopique des Français, qui se combine avec leur conservatisme.

Personnellement, je pense qu'il faut supprimer la double fonction du baccalauréat. Il faut en faire un simple certificat de fin d'études secondaires, qui cessera d'être une source d'anxiété et une obsession pour les élèves de l'enseignement secondaire, parce qu'il sera plus généreusement accordé. Mais ce baccalauréat ne donnera pas le droit

d'entrer en faculté. Il faudra que les universités fassent leur propre recrutement et que le nombre des gens admis soit fixé en fonction des places disponibles et soit variable, éventuellement, selon la discipline.

Cela vaudrait la peine que vous regardiez, la semaine prochaine, les chiffres officiels d'inscription dans les différentes disciplines, en première année de la faculté des Lettres de Paris. Le nombre des candidats à la licence classique avec grec est tombé à un chiffre dérisoire. La spécialité n° 1, au point de vue quantitatif, c'est l'anglais. Viennent immédiatement après les lettres modernes et la psychologie. Bon.

Je demande si, vraiment, les principes éternels de la démocratie imposent que tous ceux qui ont envie d'apprendre l'anglais viennent faire une licence à la Sorbonne ? Je me demande pourquoi il y aurait un nombre illimité de candidats à la licence d'anglais et pourquoi des ressources extrêmement rares seraient toutes consacrées à rendre possible, à tous les bacheliers, d'avoir une licence qui devient une licence quelconque, car enfin il n'y a aucune espèce de commune mesure entre les besoins de l'enseignement supérieur et de la recherche, d'une part, et la répartition des étudiants entre les disciplines d'autre part.

Cela, je m'excuse, c'est beaucoup plus prosaïque, vous comprenez, que les nouvelles universités souhaitées par Caen. Je ne suis pas contre ces nouvelles universités...

• ... Mais vous pensez que ce n'est pas le problème primordial.

R. A. — ...Je pense que ce n'est pas le problème urgent. Ce que je crains, c'est qu'en lançant des projets trop grandioses qui n'ont aucune chance d'être appliqués dans un court délai, on offre un alibi ou une excuse pour ne pas faire des réformes sur lesquelles 80 % des esprits raisonnables sont d'accord, mais qui exigent un effort extraordinaire de la part des gouvernants.

Il est facile de dire que le bachot ne doit plus donner le droit d'entrer en faculté, mais vous soulevez une tempête d'indignation dès que vous voulez passer à la réalisation ! Si vous annoncez que chaque université doit recruter ses étudiants, vous vous heurtez à des résistances

psychologiques d'une violence incroyable. Il est facile de dire, à Caen : « L'idée d'un examen au niveau national est une idée absurde. » Ça fait quinze ans que je le répète. Mais dès que vous voulez en tirer les conséquences pratiques, c'est une levée de boucliers. Le danger des idées de Caen, avec lesquelles, encore une fois, je suis d'accord, c'est qu'elles conduisent simplement à créer, en cinq ou dix ans, une ou deux universités d'un type moderne. Pendant ce temps, un certain nombre de disciplines crèveront, un certain nombre de facultés ou d'universités continueront à dépérir, un certain nombre de gens, qui seraient peut-être capables de faire du travail, s'en iront ailleurs, dégoutés.

• Il y a donc deux problèmes pour vous : d'abord la canalisation de la masse des étudiants, ensuite la répartition de cette masse selon les secteurs ?

R. A. — Oui. Je ferai une troisième remarque : il faut, une fois pour toutes, que les facultés des Lettres ne soient pas des écoles de formation d'enseignants du second degré, et qu'elles redeviennent ce qu'elles devaient être dans la conception initiale, au moment des réformes de la III<sup>e</sup> République, c'est-à-dire des centres d'enseignement supérieur. Cela veut dire qu'il faut créer un troisième cycle authentique. Si l'on crée des universités de type nouveau - ce qui est une des tendances au ministère - on va dire : après tout, il n'y a pas besoin d'un troisième cycle dans les facultés de Lettres ; que ceux qui veulent enseigner dans les facultés continuent à faire ce qu'ils font, dans le premier et le deuxième cycle ; et puis on fera une ou deux universités d'un type nouveau où l'on créera un troisième cycle.

Pour moi, les réformes urgentes sont, dans l'ordre : baccalauréat, système de sélection par université et par discipline et création d'un troisième cycle authentique dans les facultés des Lettres.

Et puis je voudrais aussi ajouter que tout le monde est d'accord sur les tendances définies à Caen, mais que toutes les réformes que l'on a faites au cours de ces dernières années vont en sens contraire !

• Par exemple ?

R. A. — On nous explique qu'il faut beaucoup plus de souplesse et de combinaisons de disciplines dans les universités. C'est très bien, mais les réformes que l'on a faites dans l'enseignement du second degré ont pour résultat de faire la sélection entre les littéraires et les scientifiques en classe de seconde, et de rendre extrêmement difficile, pour ceux qui ne sont pas engagés dans la filière scientifique au point de départ, de la rejoindre. On nous explique qu'il ne faut pas sacrifier au niveau de l'enseignement supérieur une des deux cultures, la culture humaniste ou la culture scientifique. Je suis d'accord. Mais qu'on commence par imposer une sélection plus rigide en classe de seconde !

On nous dit aussi qu'il faut multiplier les combinaisons de disciplines dans les universités. Je suis d'accord, mais le résultat de la nouvelle réforme des deux premiers cycles c'est qu'on commence une licence à un âge où, auparavant, on entrait en propédeutique, et qu'il est extrêmement difficile, ensuite, de passer d'une licence à une autre. Ainsi, dans les trois dernières années du secondaire et dans les quatre premières années du supérieur, nous sommes plus rigides que nous ne l'étions auparavant. En même temps, on vient nous expliquer que, dans les nouvelles universités, il y aura une flexibilité exceptionnelle !

Cela, c'est typiquement français : on commence par faire un certain nombre de réformes inspirées d'un certain esprit, puis on déclare hautement que l'esprit des réformes futures sera opposé à l'esprit des réformes précédentes ! Mais... je suis un mauvais esprit !

• Ce qui se passe actuellement c'est que les facultés font face comme elles peuvent à l'arrivée massive des étudiants et finalement négligent de plus en plus les activités de recherche surtout dans le secteur littéraire.

R. A. — Oui et non. Je connais un certain nombre de professeurs qui souffrent d'être obligés de consacrer la moitié ou les deux tiers de leur temps à préparer des étudiants à la licence ou à l'agrégation, alors qu'ils préféreraient avoir un enseignement

qui s'adresserait à des étudiants sélectionnés, à des étudiants qui seraient au niveau du troisième cycle.

J'ai écrit un jour, il y a une dizaine d'années, que le système actuel aboutissait à une sélection à rebours, c'est-à-dire que les meilleurs étudiants préparaient l'agrégation et que les recalés de l'agrégation allaient au C.N.R.S. Je ne suis pas un admirateur de l'agrégation, mais je ne trouve pas que l'échec à l'agrégation soit une garantie de valeur scientifique. En fait, nous avons assisté depuis une dizaine d'années à une sélection à rebours créée par l'agrégation. Non pas que les agrégés ne soient pas les meilleurs, mais parce qu'ils sont souvent perdus pour la recherche à cause du système. Maintenant, on a beaucoup amélioré les choses parce qu'ils vont dans les universités en tant qu'assistants, et ainsi de suite.

Cela dit, je trouverais un peu déplorable qu'on les ait mis dans les universités pour y faire la même chose que ce qu'ils faisaient auparavant dans les lycées, et qu'il faille être exclu du poste d'assistant pour avoir une chance de faire du travail scientifique.

Je ne trouve pas idéal que, sous prétexte que, je suis professeur de faculté, je n'aie plus le droit de travailler ! J'y réussis encore un petit peu, mais ce n'est pas sans peine !

(Le Nouvel Observateur, 23 novembre 1966)